

PERMIS B

LE PERMIS
A UN EURO
PAR JOUR

TARIFS
en vigueur au 20/09/2023

Frais d'inscription : 161€

Comprenant les frais de gestion (111€) et de fournitures pédagogiques (50€)

Evaluation de départ :

Boîte automatique : 1 HEURE SUR VEHICULE 54€

Boîte manuelle : 1H SUR SIMULATEUR 51€

Code MINI : 49€*

Comprenant le code d'accès internet 6 mois
(renouvellement : 6 mois/49€ ou 3 mois/25€)

Code MAXI : 168€*

Comprenant le code d'accès internet 6 mois (49€) et l'accès au code en salle 6 mois (119€)
(Renouvellement code sur internet et en salle 28€/mois)

Formation boîte manuelle : 1122€

Comprenant Formation initiale de 20h dont 4h sur simulateur (1020€), les
Vérifications (51€) et les frais d'accompagnement à l'épreuve pratique (51€)

Heures de conduite supplémentaires : 51€/h

Formation boîte automatique : 810€

Comprenant Formation initiale de 13h (702€), les Vérifications (54€)
et les frais d'accompagnement à l'épreuve pratique (54€)

Heures de conduite supplémentaires : 54€/h

Option Conduite supervisée :

Comprenant le rendez-vous préalable (2h)

Boîte automatique : 108€

Boîte manuelle : 102€

Heures de conduite supplémentaires :

Boîte automatique : 54€/h

Boîte manuelle : 51€/h

Option Conduite accompagnée :

Comprenant le rendez-vous préalable (2h), 2 rendez-vous pédagogiques
(1 partie théorique et 1 partie pratique pour chaque rendez-vous)

Boîte automatique : 310€

Boîte manuelle : 295€

Heures de conduite supplémentaires :

Boîte automatique : 54€/h

Boîte manuelle : 51€/h

(* N'est pas incluse la redevance théorique auprès du prestataire agréé d'un montant de 30€ (tarif national).

Documents à fournir

- Photocopie recto-verso de la carte d'identité (ou passeport) du candidat.
- Photocopie recto-verso de la carte d'identité d'un parent (si mineur).
- Photocopie du livret de famille (si le candidat est mineur et que son nom diffère de celui du représentant légal).
- Une e-photo (photomaton à disposition à l'auto-école).
- Photocopie d'une ASSR ou de l'ASR (pour 1ère demande, si naissance après 1987).
- Photocopie de l'attestation de recensement (16 ans uniquement).
- Photocopie de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC, anciennement JAPD), de l'attestation provisoire en instance de convocation ou de l'attestation individuelle d'exemption (de 17 à 24 ans inclus).
- Photocopie recto-verso du permis déjà obtenu par le candidat (AM, A1, A2 ou A).
- Une enveloppe suivie format A5 et timbrée à 50g au nom et adresse du candidat.
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois (FACTURE EDF, eau, téléphone fixe ou portable, feuille d'imposition, quittance de loyer). Si étranger, fournir attestation sécurité sociale

Si le candidat n'a pas de justificatif de domicile à son nom :

- Photocopie d'un justificatif de domicile de l'hébergeur.
- Attestation d'hébergement remplie et signée au nom de l'hébergeur et du candidat.
- Photocopie recto-verso de la carte d'identité de l'hébergeur.

- Photocopie de la communication d'une décision judiciaire relative au permis de conduire ou du document "réf 44".
- Visite médicale réalisée par un médecin agréé.
- Tests psychotechniques.

N.B. : Concernant la durée de validité de la carte d'identité

** Pour les mineurs : 10 ans à partir de sa date de délivrance.*

** Pour les majeurs : 15 ans (valable également pour les cartes délivrées à des majeurs du 01/01/2004 au 31/12/2013)*

Examen
du Code

Centres d'examens du code à proximité



<https://www.lecode.laposte.fr>

470 rue Gustave Eiffel 33380 Biganos